

Conseil des Anciennes des 13 Lunes

Bulletin d'inscription et d'engagement cycle 2022

à retourner à *Bénédicte Pinard 88 quai Pierre Scize 69005 Lyon et joindre l'acompte de 225€*

Prénom – Nom

Téléphone

Mail

Adresse

Date de naissance

Quelques lignes qui résument intention et motivation pour participer à ce cycle :

Je m'inscris au cycle 2022 du Conseil des Anciennes des 13 Lunes.

Je m'engage à être présente à chacune des 13 rencontres : 3 janvier, 31 janvier, 28 février, 28 mars, 2 mai, 30 mai, 27 juin, 18 juillet, 29 août, 26 septembre, 24 octobre, 21 novembre, 2 janvier 2023.

Il n'est pas possible de rejoindre le groupe en cours d'année, ni d'y participer d'une façon ponctuelle, ni de le quitter en cours d'année. En cas d'impondérable et d'absence physique à une des 13 journées, la participation est maintenue à distance (mail, enregistrement vocal, téléphone) et le paiement de la journée est dû.

Pour valider mon inscription, je joins un chèque d'acompte de 225€ correspondant aux 3 dernières rencontres (novembre, décembre, janvier) à l'ordre de Bénédicte Pinard ou virement sur le compte Société Générale IBAN FR76 3000 3020 0700 0270 0000 346. Ce chèque sera encaissé en janvier 2022. Le paiement des 10 autres journées se fera chaque mois (de janvier à octobre) pour un montant de 75€.

En cas d'annulation de votre participation avant le 1er décembre 2021, cet acompte est remboursable. A partir du 1er décembre, cet acompte n'est plus remboursable.

Date et signature

Des informations pratiques, vous seront envoyées une quinzaine de jours avant la première rencontre.